

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 20 mars 2024

10. Rapport CM en réponse à la motion PSN (V. Stöpfer) « Implémenter une section "Marche à suivre pour les subventions à la commission des loisirs" sur le site Internet de La Neuveville » (A. Louis)

Rappel

La motion du Parti socialiste neuvevillois, déposée le 14 juin 2023, demande l'implantation d'une procédure de demande de subvention sur le site Internet de La Neuveville. Elle vise à simplifier et à rendre plus transparente la demande de financement pour les projets culturels et sportifs locaux, tout en facilitant la communication entre les demandeurs et les responsables de traitement des subventions.

Rapport

Le département des loisirs a approuvé une offre d'un montant de CHF 484.65 TTC de la société qui administre le site Internet de La Neuveville, pour la création d'un formulaire pour les demandes de subventions.

Notre prestataire ainsi que le département des loisirs collaborent ensemble afin que le formulaire soit mis en ligne pour le début du printemps. La motion est ainsi réalisée.

CONSEIL MUNICIPAL